

Linguistique générale, langage, langue, parole – définitions, réflexions

La linguistique

Voici quelques définitions. Vous pourrez en trouver d'autres en cherchant dans d'autres dictionnaires ou documents. La comparaison de ces définitions s'avère souvent instructive !

Science qui a pour objet l'étude du langage, des langues envisagées comme systèmes sous leurs aspects phonologiques, syntaxiques, lexicaux et sémantiques.

CNRTL

Science qui a pour objet l'étude du langage et des langues.

Larousse.fr

Science qui a pour objet l'étude du langage, envisagé comme système de signes.

Le Nouveau Petit Robert, 1993

La linguistique est l'étude scientifique du langage humain. Une étude est dite scientifique lorsqu'elle se fonde sur l'observation des faits et s'abstient de proposer un choix parmi ces faits au nom de certains principes esthétiques ou moraux. « Scientifique » s'oppose donc à « prescriptif ». Dans le cas de la linguistique, il est particulièrement important d'insister sur le caractère scientifique et non prescriptif de l'étude : l'objet de cette science étant une activité humaine, la tentation est grande de quitter le domaine de l'observation impartiale pour recommander un certain comportement, de ne plus noter ce qu'on dit réellement, mais d'édicter ce qu'il faut dire.

Martinet 1967, p. 6.

La linguistique est l'étude du langage humain. Elle se distingue donc en cela de la grammaire qui, elle, est la description du fonctionnement d'une langue donnée. La linguistique a pour but d'aller au delà de cela ; elle est apparue au XVII^e siècle et est due à un rejet de l'idée de l'époque selon laquelle la grammaire latine était la science du langage par excellence. Un linguiste est donc une personne qui étudie les mécanismes du langage. Au sens large, la linguistique englobe toutes les sciences du langage. Dans un sens plus restreint, la linguistique s'oppose à la grammaire dite traditionnelle, en ce sens que celle-ci est normative (ou prescriptive) tandis que celle-là est descriptive. Alors que la grammaire juge les énoncés en termes d'adéquation à une norme donnée, la linguistique se contente de décrire. Le travail descriptif peut se faire selon trois axes principaux :

- études en synchronie et diachronie : l'étude synchronique d'une langue s'intéresse seulement à cette langue à un moment donné de son histoire, à un seul de ses états. Par opposition, étudier une langue — ou une famille de langues — en diachronie revient à s'intéresser à son histoire et aux changements structurels qu'elle a subis ;
- études théoriques et appliquées : la linguistique théorique étudie la création de structures permettant la description individuelle de langues ainsi que les théories tentant de cerner leurs constantes universelles ;
- études contextuelles et indépendantes : bien que les termes désignant cette dichotomie ne soient pas clairement fixés, on peut la décrire comme suit : l'étude contextuelle s'intéresse aux interactions entre le langage et le monde, tandis que l'étude indépendante considère le langage pour lui-même, indépendamment de ses conditions extérieures.

Wikipédia

En résumé, qu'est-ce que la linguistique ?

La linguistique est l'étude scientifique du langage humain (cf. Martinet, ci-dessus). Elle couvre différents domaines comme le système des sons (phonétique et phonologie), la structure des mots (morphologie), la structure des phrases (syntaxe), le sens des mots (sémantique), l'organisation de grandes unités du langage (analyse du discours), l'acquisition du langage (psycholinguistique), la variété et la variation linguistiques (sociolinguistique) ou bien encore l'évolution du langage à travers le temps (linguistique historique ou diachronique).

Le propos de la linguistique, c'est le **langage humain** en tant que **composante universelle du comportement humain et des facultés humaines**, l'une des plus essentielles à la vie telle que nous la connaissons, et l'une des aptitudes de l'homme les plus influentes parmi tout l'éventail de ses réalisations. Le langage sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, c'est-à-dire les langues du monde entier et les divers usages qu'en fait l'humanité dans les circonstances les plus diverses, constitue le champ d'étude du linguiste. Il cherche à comprendre d'une manière scientifique à la fois la place du langage dans la vie humaine, et la façon dont il est organisé pour pourvoir à certains besoins et remplir certaines fonctions.

Le postulat de base du linguiste, c'est que **n'importe quelle langue**, quelle que soit la **civilisation des locuteurs**, est **un sujet d'étude valable**, capable de lui faire **mieux connaître le langage** en général et les **implications théoriques et pratiques** de l'étude du langage.

La linguistique, une science !

Le terme « science », utilisé pour définir la linguistique, peut être compris de deux manières. Dans son acception large, il renvoie au fait que l'étude du langage en général et des langues en particulier est jugée digne de l'attention des chercheurs, et qu'un ensemble systématique de faits et de théories s'est construit autour d'elle. Dans son acception la plus stricte, ce terme renvoie au fait que **l'étude linguistique traite d'un objet spécifique (le langage – oral ou écrit)**, et qu'elle utilise des procédures qui peuvent être communiquées et décrites d'une manière systématique et qui peuvent être justifiées par rapport à des principes énonçables et à une théorie explicite. Son but est **d'analyser le matériau et de rendre compte en le reliant à des règles et des régularités de la variété infinie des phénomènes (les énoncés, les textes)** qui sont de son ressort. Dans ses procédures et formulation, elle est guidée par trois règles scientifiques :

1. **L'exhaustivité**, c'est-à-dire **le traitement adéquat de tout le matériau pertinent**.
2. **La cohérence**, c'est-à-dire **l'absence de contradiction** entre les différentes parties de l'analyse d'ensemble.
3. (Et à l'intérieur des limites imposées par les deux principes précédents) **l'économie**, selon laquelle, toutes choses égales par ailleurs, une formulation brève, ou **une analyse employant un minimum de mots**, **est préférable** à une autre plus longue ou plus compliquée.

Ainsi, par rapport aux autres sciences, on peut préciser la position de la linguistique comme :

- une science **empirique et non pas intuitive** : les **données** sur lesquelles travaille le linguiste et qu'il **recueille auprès des locuteurs d'une langue (par observation ou par expérimentation)** peuvent être appréhendées par les sens : la **parole s'entend**, les **mouvements des organes vocaux** se voient directement ou à l'aide d'instruments, les **sensations de l'élocution** sont perçues par le locuteur, etc. Ce travail avec les locuteurs permet au linguiste de constituer des **corpus de données naturelles** qu'il **analyse** par la suite de manière systématique en émettant des **hypothèses** qu'il vérifie au fur et à mesure de l'avancement de l'étude ;
- une science **descriptive et non pas prescriptive** : le linguiste **observe et décrit la langue et les attitudes linguistiques** de ses locuteurs telles quelles, contrairement au grammairien traditionnel qui se soucie du « bon usage » de la langue ;
- une science **objective et non pas subjective** : passant outre **l'ensemble des préjugés** sur les langues (préjugés d'ordre social, culturel, national : un accent d'une région donnée peut être jugé comme plus pur qu'un autre, un dialecte d'une langue peut être considéré comme supérieur à un autre) le linguiste s'abstient de porter des jugements sur les phénomènes de langue.

Le langage

Voici quelques définitions. Vous pourrez en trouver d'autres en cherchant dans d'autres dictionnaires ou documents. La comparaison de ces définitions s'avère souvent instructive !

Le langage correspond à la faculté naturelle, inhérente et universelle qu'a l'être humain de construire des systèmes servant à la communication ; son étude comporte deux parties, l'une ayant pour objet la langue (le code), l'autre la parole (l'utilisation du code).

F. de Saussure

Faculté que possèdent les hommes d'exprimer leur pensée et de communiquer entre eux par un système conventionnel de signes oraux ou graphiques constituant une langue.

Le Maxidico

Le langage est la faculté de mettre en œuvre un système de signes linguistiques (qui constituent la langue) permettant la communication et l'expression de la pensée, ce qui est privatif des humains, et des sentiments, ce qui est commun aux animaux. La linguistique est l'étude scientifique du langage.

Wikipédia.fr

Fonction d'expression de la pensée et de communication entre les hommes, mise en œuvre au moyen d'un système de signes vocaux (parole) et éventuellement de signes graphiques (écriture) qui constitue une langue.

Le Nouveau Petit Robert, 1993

N.B. Le terme « langage » a également le sens de langue, code, système de communication.

La langue

Voici quelques définitions. Vous pourrez en trouver d'autres en cherchant dans d'autres dictionnaires ou documents. La comparaison de ces définitions s'avère souvent instructive !

La langue est un système de signes vocaux spécifiques aux membres d'une même communauté ; elle est un instrument de communication à l'intérieur de cette même communauté et, d'un point de vue sociolinguistique, un symbole d'identité et d'appartenance culturelle. En tant que code, la langue demeure une convention sociale, a priori indépendante des variations individuelles.

F. de Saussure

La langue est un instrument de communication doublement articulé et de manifestation vocale.

A. Martinet (1991 : 20)

Système de signes vocaux et/ou graphiques, conventionnels, utilisé par un groupe d'individus pour l'expression du mental et la communication.

CNRTL

Système de signes vocaux, éventuellement graphiques, propre à une communauté d'individus, qui l'utilisent pour s'exprimer et communiquer entre eux.

Larousse.fr

Système d'expression et de communication commun à un groupe social (communauté linguistique).

Le Nouveau Petit Robert, 1993

Ensemble organisé de signes conventionnels vocaux et graphiques servant à un groupe de personnes pour exprimer leur pensée ou pour communiquer entre eux.

Le Maxidico

Une langue est un système de signes linguistiques, vocaux, graphiques ou gestuels, qui permet la communication entre les individus.

Wikipédia.fr

La parole

Voici quelques définitions. Vous pourrez en trouver d'autres en cherchant dans d'autres dictionnaires ou documents. La comparaison de ces définitions s'avère souvent instructive !

La parole représente la **réalisation particulière, concrète et individuelle d'une langue**.

F. de Saussure

Actualisation de la langue par un locuteur dans une énonciation; usage particulier qu'une personne fait de la langue.

CNRTL

Usage concret de la langue par les locuteurs, celle-ci étant conçue comme un système abstrait.

Larousse.fr

Utilisation qu'un sujet parlant fait de la langue dans une situation concrète.

Le Maxidico

L'usage que fait un individu du langage (opposé à *langue*).

Le Nouveau Petit Robert, 1993

La parole est du **langage incarné**. Autrement dit, c'est l'**acte d'un sujet**. Si le **langage renvoie à la notion de code**, **la parole renvoie à celle de corps**. La parole est singulière et opère un acte de langage qui s'adresse à un interlocuteur.

Wikipédia.fr